

▶ FORMULAIRE DE DON ◀

Je soutiens financièrement le Fonds de dotation du CHRU de Tours pour améliorer les conditions d'accueil, de prise en charge et la qualité des soins au CHU de Tours en faisant un don de :

- | | |
|-------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 10 € | <input type="checkbox"/> 100 € |
| <input type="checkbox"/> 20 € | <input type="checkbox"/> 200 € |
| <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> Autre € |

QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

Je suis soumis à l'IR, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de mon don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Par exemple : un don de 100 € vous revient à 34 € après réduction fiscale.

Je suis une entreprise, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant de mon don (dans la limite de 10 000€ ou 0,5% du CA annuel HT).

Par exemple : un don de 4 000 € vous revient à 1 600 € après réduction fiscale.

Je suis soumis à l'IFI : je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 75% du montant de mon don (dans la limite de 50 000 €).

Par exemple : un don de 20 000 € vous revient en réalité à 5 000 €.

Je suis une association, fondation ou fonds de dotation.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

- Je souhaite que mon don reste anonyme.
- Je souhaite figurer dans la liste des donateurs du Fonds de dotation ou dédier ce don à la personne de mon choix.

▶ Nom, Prénom de la personne de votre choix (ce nom apparaîtra sur la liste de remerciement) :

.....

- Oui, je souhaite recevoir des informations concernant le Fonds de dotation du CHU de Tours.
- Non, je ne souhaite pas recevoir d'informations concernant le Fonds de dotation du CHU de Tours.

DATE

COORDONNÉES

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de compléter ce bulletin et de le retourner par mail à mecnat@chu-tours.fr avant de procéder au virement bancaire.
Lors du virement bancaire, merci de bien préciser votre nom dans le libellé.

SIGNATURE

FONDS DE DOTATION DU CHRU DE TOURS 2 Boulevard Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 09			
RIB			
CODE BANQUE 19406	CODE GUICHET 37015	N° COMPTE 67173594566	CLE RIB 94
IBAN			
FR76 1940 6370 1567 1735 9456 694			
BIC AGRIFRPP894			

Le Fonds de dotation du CHRU de Tours soutient des projets améliorant l'accueil, la prise en charge, la qualité des soins et les conditions de vie au travail au sein du CHRU de Tours grâce au développement de l'innovation et de la recherche médicale.

Si vous choisissez de soutenir une thématique ou un projet, le Fonds de dotation du CHRU de Tours s'engage à respecter votre choix en affectant votre don à ce domaine.

Si vous laissez le Fonds de dotation du CHRU de Tours libre d'affecter votre don ou si vous ne cochez aucune case, votre don pourra soutenir l'un des projets jugés prioritaires.

1. JE LAISSE LE FONDS DE DOTATION DU CHU DE TOURS DÉCIDER DE L'AFFECTATION DE MON DON.



2. JE SOUHAITE AFFECTER MON DON POUR :

Mieux vivre à l'hôpital

- Au cœur des soins : accueil des patients et des familles en réanimation neurochirurgie
- Les yeux dans les étoiles : un décor pour humaniser le bloc opératoire
- Espace apaisant pour les enfants victimes de violences
- Une douche pas comme les autres

Une hospitalisation plus douce

- Les activités thérapeutiques pour créer des liens
- Un baromètre de la qualité de vie
- Espace d'apaisement en psychiatrie : créer un environnement plus serein

Médecine du futur

- Soutenir la recherche clinique au CHRU de Tours
- L'étude nationale COVIQUEST contre le COVID-19
- Entraînement auditif et surdité
- Soins innovants en réalité virtuelle

Formations innovantes

- Se perfectionner en sécurité "jamais la première fois sur le patient"

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement du projet, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet d'intérêt général développé par le Fonds de dotation du CHRU de Tours. Si le projet est finalement abandonné par le CHRU, le Conseil d'administration pourra réaffecter les fonds collectés à un projet ayant un objectif similaire.

Les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours.

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

82% des dons collectés sont affectés aux missions sociales et 18% permettent d'assurer la gestion financière et comptable et le développement du Fonds de dotation du CHRU de Tours.

Plus d'informations : www.fondsdedotation-chru-tours.fr ou au 02.47.47.36.39